

MÉDECINE DU TRAVAIL ET TRAVAIL PRÉCAIRE

L'analyse que nous pouvons faire des difficultés d'application du décret concernant la surveillance médicale des intérimaires, peut être étendue aux autres formes de travail précaire et aux situations de sous-traitance.

Les nouvelles formes d'organisation du travail ont des répercussions négatives sur la santé des salariés, alors que la médecine du travail, dans les conditions de fonctionnement actuelles, ne peut pas leur apporter de suivi à moyen ou long terme (dispersion des salariés, dispersion des services intervenants...).

Par ailleurs, le médecin qui suit les travailleurs n'est pas celui qui a les moyens (théoriques) d'intervenir sur le poste de travail. Quid de la prévention primaire ?

Dans ces situations d'intérim et de sous-traitance, l'action du médecin est réduite au suivi sporadique des salariés, voire à une visite médicale unique. Il ne s'agit plus de pré-

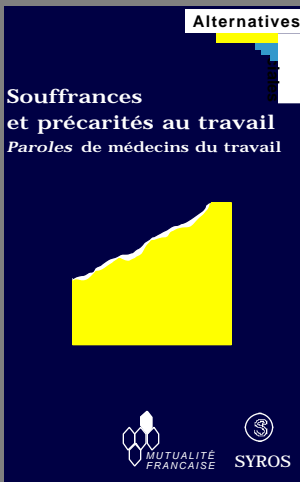
vention du risque. Or lâcher la prévention primaire s'apparente tôt ou tard à faire de la sélection. Accepter d'appliquer ces textes dans les conditions de pratique professionnelles que l'on connaît, c'est abandonner la conception de la médecine du travail définie par la loi de 1946.

Il est donc nécessaire aujourd'hui de proposer des modèles de suivi médical qui permettent une réelle protection de la santé des travailleurs en situation précaire, qu'il s'agisse du suivi longitudinal des salariés, ou de l'action sur le milieu de travail. Ceci passe par une réflexion sur le fonctionnement et l'organisation des services médicaux du travail, sans doute une approche des questions par branche professionnelle et, pour les médecins, l'apprentissage du travail coopératif en matière de prévention.

*Jean-Marie Eber, Marie Pascual,
Michelle Prévost, Nicolas Sandret*

Souffrances et précarités au travail

Préface de Madeleine Rebérioux



Les médecins du travail avaient, il y a dix ou quinze ans, une attention particulière pour les effets des conditions environnementales du travail. Ils sont aujourd'hui de plus en plus préoccupés par tout ce qui nie la personne humaine au travail : les horaires marginalisant, l'impossibilité d'organiser la vie familiale et sociale, la surcharge de travail, la perte du savoir-faire, la diminution des marges de manœuvre, la disparition des collectifs de travail, l'exclusion de ceux qui ne sont pas les plus performants.

Les dégâts sur la santé sont aujourd'hui provoqués d'une part par la précarisation de l'emploi et d'autre part par la précarisation au sein même de l'organisation du travail. Ces deux aspects sont décrits et analysés pour toutes les catégories de population (intérimaires, contrats spécifiques, sous-traitants, travailleurs du noyau stable, femmes, jeunes, immigrés, handicapés, etc...) par les témoins privilégiés que sont les médecins du travail.

Ce livre parle de vécu, de souffrance psychique, d'usure, de pathologies, d'exposition massive à des risques. Il rassemble cas cliniques, portraits, paroles, histoires concrètes, d'individus ou de petits collectifs.

C'est l'absence de citoyenneté sociale qui est en question.

.vente en librairie -160,00 F